

# LA PHARMACIE

## UNE PROFESSION ORGANISEE AU SERVICE DES PATIENTS

Quelques chiffres :

- ✓ **22 221**  
officines sur le territoire
- ✓ **55 000**  
pharmaciens  
diplômés
- ✓ **66 000**  
préparateurs en  
pharmacie
- ✓ **6500**  
apprentis
- ✓ **4 millions**  
patients dans nos  
officines chaque jour

*La pharmacie d'officine structure l'organisation de l'offre de soins. Forte de ses atouts elle offre :*

- **La proximité** et une accessibilité optimale grâce à une répartition harmonieuse de 22221 pharmacies sur l'ensemble du territoire national.
- **La disponibilité** grâce à un service de garde et d'astreinte 7jrs/7 et 24h/24.
- **La fiabilité** et le conseil d'un professionnel qualifié grâce à la présence permanente et obligatoire d'un ou de plusieurs pharmaciens titulaires du diplôme d'état de Docteur en Pharmacie dans chaque officine (le nombre de pharmaciens est fixé en fonction du Chiffre d'Affaire de l'Officine).
- **La compétence** grâce à l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances et/ou de compétences dû à l'obligation de formation continue (DPC= Développement Professionnel Continu) Le DPC c'est une démarche active tout au long de l'exercice professionnel. Les pharmaciens sont les plus assidus à la formation continue, loin devant les autres professions de santé
- **La sécurité** du réseau de soin grâce aux obligations réglementaires sous le contrôle du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

*Le Pharmacien d'Officine est le dernier maillon de la chaîne du médicament en France ; la qualité de cette chaîne, contrôlée à chaque étape de la production à la distribution, garantie au patient une sécurité maximale (absence de contrefaçons de médicaments)*

## UN ROLE DE PIVOT DANS LE SYSTEME DE SANTE

- Informations aux patients / transmission des coordonnées de professionnels de santé (médecins spécialistes, médecins généralistes, infirmières libérales, LABM, kinés, Services hospitaliers, Cliniques...)
- Prise directe de RDV par le Pharmacien pour les personnes âgées et/ou dépendantes
- Le Pharmacien, suite à un entretien avec un patient, peut lui conseiller de consulter et l'orienter vers le professionnel adéquat, s'il estime que la santé du patient le nécessite
- Le Pharmacien peut alerter un patient sur la nécessité de consulter rapidement (urgence relative) et l'orienter vers le médecin le plus proche et si besoin prendre directement le RDV
- Rôle d'orientation vers les associations de patients, les réseaux de soins et les services divers aux patients (société de téléalarme pour les personnes âgées, taxis conventionnés, ambulances, assistance à domicile, services à domicile...)
- Rôle essentiel dans l'hospitalisation à domicile par une gestion dans un climat de confiance de la sortie hospitalière et par une situation idéale d'interface entre le médecin, les infirmiers, le kiné et les éventuels autres intervenants.

## AU CENTRE DE SERVICES ET DE SOINS

- Prise en charge des premiers soins (pansements, désinfection des plaies...)
- Gestion des situations d'urgence : sécuriser le patient dans un environnement calme et adapté, rassurer le patient, appel au médecin le plus proche si disponible, appel aux secours si besoin : SAMU, POMPIERS, CENTRE ANTI-POISON, effectuer les gestes de premiers secours si besoin (de nombreuses pharmacies disposent d'un Défibrillateur Automatique Externe)
- Prise de tension gratuite (dans des situations de contrôle de thérapie anti-hypertensive ou de sensation de malaise par exemple)
- Livraisons à domicile gratuite pour les patients à mobilité réduite ou âgés ou malades et dans l'incapacité ponctuelle de se déplacer
- Réception et préparation d'ordonnances par FAX ou MAIL via le patient ou le médecin directement si la situation le nécessite
- Avances de médicaments aux patients chroniques lorsque les ordonnances sont terminées et que le médecin est indisponible ou en congés (le Pharmacien assure la continuité des soins)
- Participation aux campagnes de prévention de l'INPES
- Participation aux campagnes de dépistage
- Prise en charge et gestion de la Contraception d'urgence, conseils associés et orientation des patientes vers des structures de prise en charge si besoin ou vers leur médecin ou gynécologue
- Gestion des traitements des patients Toxicomanes, établissement d'une relation de confiance avec ces patients souvent fragiles et difficiles à gérer en collaboration avec le médecin référent du patient
- Conseils aux voyageurs en fonction de la destination, aide à la réalisation de la trousse de médicaments et de secours idéale en fonction du patient, de la destination et des éventuelles pathologies du patient
- Le pharmacien contribue à la bonne Observance des traitements :
  - + Bilan de médication : le pharmacien expose au patient l'intérêt des médicaments qui lui sont prescrits, leurs modes de fonctionnement, leurs avantages et leurs inconvénients afin que le patient soit le plus observant possible en ayant une compréhension et une adhésion maximale à son traitement
  - + Préparation de piluliers gratuitement pour les patients qui le souhaitent (souvent le cas de patients polymédiqués mais qui n'ont pas encore besoin d'une infirmière)
  - + Réalisation de plan de posologie pour aider le patient suivre son traitement
- + Envoi de SMS ou de MAIL aux patients pour les alerter sur le besoin de renouveler leurs traitements
- + aide au respect du calendrier Vaccinal en informant le patient sur l'intérêt et l'importance de la vaccination

## PHARMACOVIGILANCE, GESTION DE L'AUTOMÉDICATION ET DES INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

- Rôle fondamental dans la détection et le référencement des effets indésirables
- Déclaration de pharmacovigilance suite à la détection d'un effet indésirable
- Détection d'effet indésirable après entretien avec un patient et adaptation du conseil en fonction du malade, de sa pathologie, du type de traitement et si besoin information au médecin
- Détection des interactions médicamenteuses (entre 2 médicaments prescrits ou 1 médicament prescrit et 1 médicament d'automédication ou 2 médicaments d'automédication) ; le Pharmacien saura adapter son conseil en fonction du patient et pourra lui conseiller l'arrêt du traitement si nécessaire ou la modification du traitement si possible, et informera le médecin afin qu'il valide les propositions et les modifications.
- Rôle important dans le conseil et la délivrance en toute sécurité des médicaments d'automédication, car le pharmacien saura éviter les contre-indications et minimiser les effets indésirables potentiels en fonction du patient (entretien et/ou consultation de l'historique informatique du patient et/ou consultation du Dossier Pharmaceutique)
- Création et consultation régulière du Dossier Pharmaceutique (DP) sur la Carte Vitale des patients ; il contient l'historique des traitements des patients quelles que soit les pharmacies fréquentées par les patients. Ce DP est également consultable par les médecins libéraux et hospitaliers, son objectif est d'éviter la iatrogénie et de sécuriser la délivrance des médicaments en globalisant l'historique de dispensation des officines.
- Le DP est un outil qui a été créé par les pharmaciens eux-mêmes. (Conseil National de l'Ordre des pharmaciens)
- Le DP est soumis au respect du secret professionnel et n'est créé qu'avec le consentement du patient. (À titre d'exemple dans les Bouches du Rhône 83% des patients disposent du DP sur leurs Cartes Vitales).

## ACTEUR IMPORTANT AU NIVEAU ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

- Assure la mise en place et la prise en charge du Tiers-payant, ce qui dispense les patients de l'avance de frais et facilite l'accès aux soins pour tous.
- Rôle d'information, de conseil, de vérification et de mise à jour, des droits de Sécurité Sociale (renouvellement des ALD et des CMU) et des mutuelles des patients ; l'ensemble des pharmacies sont équipées de bornes de mise à jour et de consultation des droits de Sécurité Sociale, le plus souvent en libre accès.
- Le Pharmacien établit des relations privilégiées avec les patients les plus fragiles comme les personnes âgées ou les patients isolés (le Pharmacien est souvent le témoin de situations de grande solitude)
- Le Pharmacien est un professionnel de santé de proximité, ce qui lui permet d'établir un lien social avec tous les patients en prenant le temps de parler et d'écouter tous ceux qui en ont besoin, y compris les plus démunis comme les « Sans Domicile Fixe »
- Le Pharmacien participe largement à la maîtrise des dépenses de Santé par son implication dans le développement et la promotion de la Substitution et des médicaments génériques
- Le Pharmacien peut diminuer le recours systématique aux services d'urgences des hôpitaux, souvent saturés, car grâce à son rôle d'orientation, de pivot dans le système de santé et à sa prise en charge des premiers soins, il sait expliquer et rassurer les patients afin qu'ils ne se rendent aux urgences que si nécessaire.
- Les Pharmacies sont des points de récupération et de gestion gratuite des DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux).
- Les pharmaciens via CYCLAMED récupèrent les Médicaments Non Utilisés (MNU) qui seront éliminés dans le respect des règles environnementales, à des fins de valorisation énergétique et pour préserver la sécurité sanitaire domestique.
- Les pharmaciens participent aux réseaux de récupération et de recyclage des radiographies.